

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DE L'ADAMAOUA

 DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO

 COMMUNE DE MAYO-DARLE

 SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

 ADAMAWA REGION

 MAYO-BANYO DIVISION

 MAYO-DARLE COUNCIL

 GENERAL SECRETARIAT OFFICE

DECISION MUNICIPALE N°013/2025/DM/C-MDLE/SG/ DU 21 AVRIL 2025

PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°012/ AONO/C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2025
 du 27 FEVRIER 2025 POUR LES TRAVAUX DE PROTECTION DES TALUS DES REMBLAIS DES AIRES
 DES JEUX A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE,
 DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

Le Maire de la Commune de Mayo-Darlé, Maître d'Ouvrage ;

- Vu la Constitution ;
 Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;
 Vu le Décret N°2004/274 du 24 Septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
 Vu le Décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation Administrative de la République du Cameroun ;
 Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu l'Arrêté 00000204/A/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Commune d'Arrondissement ;
 Vu l'Arrêté 000020/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection des Maires et de ses Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua ;
 Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019, portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Commune d'Arrondissement ;
 Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°012/ AONO/C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2025 du 27 FEVRIER 2025 POUR LES TRAVAUX DE PROTECTION DES TALUS DES REMBLAIS DES AIRES DES JEUX A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
 Vu le procès-verbal N°14/2025/CIPM/C-MDLE du 20 AVRIL 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo-Darlé et de la proposition d'attribution N°004/L-MDLE/SG/CIPM/2025 du 20 AVRIL 2025

DECIDE

Article 1^{er} : Est désigné conformément au tableau suivant, attributaire de L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°012/ AONO/C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2025 du 27 FEVRIER 2025 POUR LES TRAVAUX DE PROTECTION DES TALUS DES REMBLAIS DES AIRES DES JEUX A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

ATTRIBUTAIRE	OBJET DU MARCHE	MONTANT HT (FCFA)	MONTANT TTC(FCFA)	DELAI
HELMAT CO. LTD	TRAVAUX DE PROTECTION DES TALUS DES REMBLAIS DES AIRES DES JEUX A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.	15 094 300	17 999 953	04 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

AMPLIATIONS

- DDMAR/M°BYO
- ARMP/AD/NDERE
- CIPMC-MDLE
- ATTRIBUATION
- DOSSIER
- CHRONO/ARCHIVES

HELMA



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie
 REGION DE L'ADAMAOUA
 DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO
 COMMUNE DE MAYO-DARLE
 SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland
 ADAMAWA REGION
 MAYO-BANYO DIVISION
 MAYO-DARLE COUNCIL
 GENERAL SECRETARIAT OFFICE

COMMUNIQUE N°012/2025/C/C-MDLE/SG/ DU 21 AVRIL 2025
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°012/ AONO/C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2025 du 27 FEVRIER 2025 POUR LES
TRAVAUX DE PROTECTION DES TALUS DES REMBLAIS DES AIRES DES JEUX A
L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE,
DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

Le maire de la Commune de Mayo-Darlé, Maître d'Ouvrage porte à la connaissance des différents soumissionnaires et à l'opinion publique par la présente publication, que les travaux objet de l'Avis d'Appel d'Offres de références sus visées, ont été attribué conformément au tableau ci-après

ATTRIBUTAIRe	OBJET DU MARCHE	MONTANT HT (FCFA)	MONTANT TTC(FCFA)	DELAI
HELMAT CO LTD	TRAUX DE PROTECTION DES TALUS DES REMBLAIS DES AIRES DES JEUX A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.	15 094 300	17 999 953	04 mois

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera

AMPLIATIONS :

- DDMAP/M°BYO
- ARMP/AD/NDERE
- CIPM/C-MDLE
- AFFICHAGE
- DOSSIER
- CHRONO/ARCHIVES

Mayo-Darlé, le 21 AVRIL 2025
LE MAIRE,

